

PROCÈS-VERBAL DE BORNAGE

ENTRE LES PROPRIÉTÉS DE

Monsieur Hainaut Cément, Henri-Louis, Bacquet 85 à Péruwelz
situées à Péruwelz, connues au Cadastre Section E
numéros 878^a & 879 au lieu dit : Bacquet

et de
Monsieur Hergibot-Soudan, Alfred, Bacquet 87 à Péruwelz
situées à Péruwelz, connues au Cadastre Section E
numéros 874^a & 876^a au lieu dit : Bacquet



Plan mil neuf cent trente-huit le vingt-huit mars

Attendu que la limite entre les propriétés contiguës prénommées n'est pas clairement déterminée sur le terrain et que le premier propriétaire, avec l'approbation et le consentement de l'autre, désire la fixer d'une manière irrécusable par des signes extérieurs, conformément aux articles 646 du Code civil et 38 de la loi du 7 Octobre 1886, conçus en ces termes :

ARTICLE 646 : « Tout propriétaire peut obliger son voisin au bornage de leurs propriétés contiguës. Le bornage se fait à frais communs ».

ARTICLE 38 : « Le bornage prévu par le Code civil est constaté sur le terrain de la manière et avec les signes extérieurs convenus entre les parties intéressées et, en outre, par des procès-verbaux et par des plans cotés en double expédition, signés par les parties et dont celles-ci restent en possession pour leur servir de titres ».

« Ces procès-verbaux et ces plans sont exemptés de frais de timbre et sont enregistrés gratis.

Je soussigné, Forion, Titul François Géomètre-Expert d'immeubles, légalement admis pour tout le royaume de Belgique, a sermenté en cette qualité par le Tribunal de première instance, séant à Couzrai dûment patenté, domicilié à Péruwelz y demeurant.

Agissant pour et au nom des requérants

A l'effet d'établir la limite entre

propriétés prénommées.

Déclare m'être rendu sur les lieux et, bornes en pierre de taille, indiquées à R sur le plan de bornage ci-annexé, les quelle aux points D, E

mesurage et mûr examen, avoir placé quatre bornes formeront désormais, avec celles existant la ligne séparative des dites propriétés.

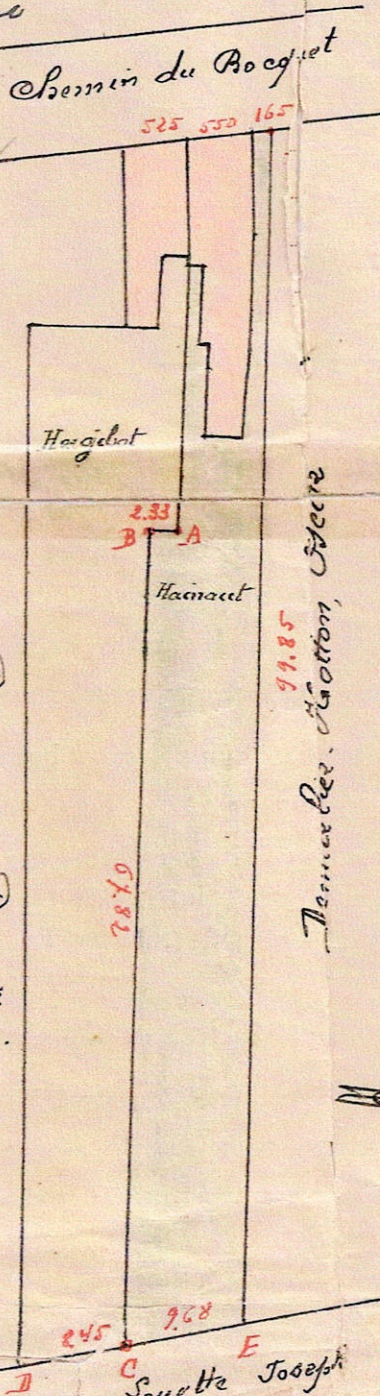
Le tout fait en présence des propriétaires ou de leurs fondés de pouvoir.

Dressé en Doule expédition, date que dessus et, après lecture faite, approuvés, accepté et signé par les parties.

Hainaut Kerri
Bergibot effect
Oscar Demarby
Reverain

Le Géomètre Juré-Expert,

Vital Jorion



Entreposé à PÉRWELZ, le vingt septième
1900 toute huit vol. 69 101 20 cases 5
sur 1010
Plan spatial 1 c. n. n. n. n. 35
Le Géomètre
Vital Jorion

Bourgeois Roda. Marie

Dame Marie. Cotton, Marie

Souette Joseph

